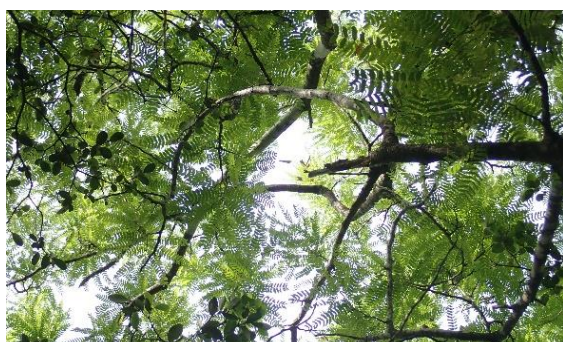


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Lamentin, le 10 Mars 2021

Lancement de deux nouveaux appels à projets dans le cadre du Plan France Relance



Acacia muricata, Cap Salomon (Martinique)
Conservatoire botanique national de Martinique

En ce début d'année, l'Office français de la biodiversité (OFB) lance deux appels à projets (AAP) afin de soutenir les porteurs de projets dans leurs actions en faveur de la biodiversité en métropole et dans les Outre-mer. Grâce au Plan France Relance, 8 millions d'euros seront mobilisés en 2021 en faveur de l'AAP pour les Atlas de la Biodiversité Communale et l'AAP MobBiodiv' Restauration.

Le Plan France Relance lancé par le gouvernement le 3 septembre 2020 permet à l'OFB de bénéficier d'une enveloppe de 85 millions d'euros dont les engagements s'effectueront en 2021 et 2022. Cette enveloppe supplémentaire accordée par l'Etat sera répartie à hauteur de 19 millions d'euros pour la restauration écologique

(dont le financement des 2 nouveaux AAP fait partie), 19 millions d'euros pour les aires protégées et 47 millions d'euros pour le plan d'actions Eau en Outre-mer.

Dotés respectivement de 4 millions d'euros, ces deux nouveaux AAP permettront de soutenir des initiatives réparties sur l'ensemble du territoire de la France métropolitaine et dans les régions ultrapériphériques au sens de l'Union Européenne (Guadeloupe, Guyane, la Réunion, Martinique, Mayotte et Saint-Martin).

Appel à projets pour les Atlas de la Biodiversité communale (ABC 2021)

Chaque année depuis 2017, l'OFB donne l'opportunité aux communes et intercommunalités d'identifier les enjeux de biodiversité de leur territoire en réalisant un Atlas de la biodiversité communale (ABC).

La réalisation de ce diagnostic a pour objectif de mieux connaître la biodiversité d'un territoire, de sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens, mais aussi de faciliter la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les politiques locales d'aménagement et de gestion du territoire. Grâce à ce dispositif, 153 projets d'ABC impliquant 1 407 communes ont pu voir le jour.

Appel à projets pour la restauration des milieux terrestres 2021

Faisant suite à MobBiodiv'2020, MobBiodiv' Restauration 2021 a pour but de soutenir des projets d'actions concrètes en faveur de la restauration d'écosystèmes terrestres et continentaux, de leurs fonctionnalités et du maintien en bon état de conservation des espèces qu'ils abritent. Les écosystèmes littoraux humides, aquatiques, humides et marins ne sont pas éligibles.

Une deuxième session de cet appel à projet est déjà prévue pour une ouverture en Juin 2021.

Les modalités des appels à projets

	AAP ABC 2021	AAP MobBiodiv' Restauration 2021
Montant de l'appel à projets	4,05 millions d'euros	4,03 millions d'euros
Porteurs de projets	Communes et structures intercommunales en priorité, établissements publics et acteurs associatifs dans certains cas*	Associations agréées au code de l'environnement, collectivités, conservatoires botaniques nationaux
Eligibilité géographique	France métropolitaine et Outre-Mer (DROM et COM)*	France métropolitaine et Outre-Mer (DROM et COM)*
Montant maximal de l'aide	250 000 euros	300 000 euros
Durée maximale des projets	24 mois à compter de la contractualisation et jusqu'à 36 mois dans certains cas*	22 mois à compter de la contractualisation et jusqu'à 36 mois dans certains cas*
Dépôts de candidatures	Les porteurs de projets ont jusqu'au 15 mars – 23h59 (heure de Paris) pour déposer leurs projets en ligne uniquement sur la plateforme dédiée . Annonce des résultats : juin 2021	Les porteurs de projets ont jusqu'au 20 avril – 23h59 (heure de Paris) pour déposer leurs projets en ligne uniquement sur la plateforme dédiée . Annonce des résultats : juillet 2021
Informations & contacts	Secrétariat technique ABC : atlasbiodiversitecommunale@ofb.gouv.fr Directions régionales de l'OFB - Services Appui aux Acteurs et Mobilisation dans les Territoires Sur le site de l'OFB : https://ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale Site web dédié aux ABC : http://abc.naturefrance.fr/	Secrétariat technique MobBiodiv' Restauration : mobbiodiv@ofb.gouv.fr Directions régionales de l'OFB - Services Appui aux Acteurs et Mobilisation dans les Territoires

* Précisions et détails dans les Règlement administratif (en téléchargement, ci-dessous)

Pour télécharger les documents relatifs aux appels à projets, consultez les liens ci-dessous :

[AAP ABC 2021](#) (Règlement administratif (pdf), dossier de candidature)

[MobBiodiv'Restauration 2021](#) (Règlement administratif (pdf), dossier de candidature)

Contact local

Pierre Coquelet
Délégué Territorial Antilles
Ingrid Neveu / 05 90 60 53 95
ingrid.neveu@ofb.gouv.fr

Contact presse

Florence Barreto / 06 98 61 74 85
Romane Dondi / 07 63 32 69 89
presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr